

LA SÉCURITÉ NATIONALE

SUGGESTIONS DES AUTORITÉS DU QUÉBEC AU SUJET
DU BILL C-181

[Français]

M. Romuald Rodrigue (Beauce): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question à l'honorable ministre de la Justice et Procureur général du Canada.

Le ministre pourrait-il dire à la Chambre s'il a reçu du premier ministre de la province de Québec ou du procureur général de cette province, avant ou après la présentation du bill C-181, des commentaires, des suggestions ou des propositions d'amendement relativement à un article en particulier ou à l'ensemble du projet de loi?

L'hon. John N. Turner (ministre de la Justice): Monsieur l'Orateur, j'ai toujours consulté le ministre de la Justice du Québec et les procureurs généraux des autres provinces au sujet de ce projet de loi, tant avant qu'après sa présentation à la Chambre.

M. André Fortin (Lotbinière): Monsieur l'Orateur, j'aimerais demander à l'honorable ministre de la Justice si, lors de ses discussions avec le procureur général du Québec, ce dernier a fait des suggestions quant au bill C-181.

L'hon. M. Turner: Des conversations ont eu lieu, monsieur l'Orateur, et je ne puis en dire davantage.

[Traduction]

M. Baldwin: Une question supplémentaire...

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. La période des questions est expirée depuis quelques instants. Je m'excuse auprès des députés qui n'ont pu formuler leurs questions initiales ou leurs questions supplémentaires. J'ai essayé de noter leur nom et je pourrai peut-être leur donner la priorité demain.

* * *

LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

DÉCLARATION HEBDOMADAIRE

M. Baldwin: Je vais remettre ma question supplémentaire à demain pour demander au leader du gouvernement ou au secrétaire parlementaire du président du Conseil privé quels sont les travaux envisagés pour le reste de cette semaine ou pour la semaine prochaine.

M. J. A. Jerome (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): Monsieur l'Orateur, nous allons passer immédiatement à l'ordre du gouvernement portant le n° 36, qui concerne la surtaxe sur les chemises. Ensuite, nous reprendrons le débat sur la motion portant troisième lecture du bill C-181, prévoyant des pouvoirs provisoires. Nous procéderons ensuite à l'ordre portant deuxième lecture du bill C-186, concernant le CN (Financement et garantie). Demain, nous étudierons des bills dans l'ordre suivant: le bill C-179, concernant la «Buffalo and Fort Erie Public Bridge Company», étape de la deuxième lecture; le bill C-191, prêts pour améliorations agricoles, petites entreprises et opérations de pêche, deuxième lecture; le bill S-6, modifiant la loi antidumping, deuxième lecture; le bill C-182, concernant les textes réglementaires, deuxième lecture; le bill C-174, instituant la Commission de révision de l'impôt, étape du rapport; le bill C-180, concernant l'emballage et l'étiquetage, deuxième lecture; enfin, le bill C-177, concernant les associations coopératives, étape du rapport.

[L'hon. M. Andras.]

M. Baldwin: Le secrétaire parlementaire peut-il nous dire si d'autres bills seront inscrits au *Feuilleton* avant le congé de Noël? Et en ce qui concerne l'adoption de projets de loi, quelles sont au juste les prévisions réelles du gouvernement? A-t-il déjà une idée de la date à laquelle commencera le congé de Noël, ce qui nous permettrait de savoir quel sera notre régime d'ici là.

L'hon. M. Macdonald: Oui, monsieur l'Orateur. Il y a lieu de s'attendre que d'autres bills subiront la première lecture d'ici Noël. Je crois savoir que le président du Conseil privé sera de retour à la Chambre lundi prochain. Il s'entretiendra avec les représentants des différents partis afin de mettre au point notre programme d'ici le congé de fin d'année, notamment en ce qui concerne les travaux prévus pour cette période.

M. Marshall: Le ministre de la Défense nationale peut-il nous dire si le projet de loi sur les pensions des anciens combattants figurera au nombre des bills qui doivent être présentés à la Chambre en vue de subir la première lecture?

L'hon. M. Macdonald: Je l'espère bien.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Et le bill sur les pensions de vieillesse sera-t-il aussi du nombre?

M. Lundrigan: J'en appelle au Règlement, monsieur l'Orateur. Au nom des députés, je veux indiquer aux leaders à la Chambre, par votre entremise, que la période de 40 minutes pour les questions a un effet nuisible sur les affaires de la Chambre. Chaque jour, au moins 40 ou 50 députés ne peuvent pas poser leurs questions sur des affaires urgentes. Je suggère que la présidence et les leaders à la Chambre songent sérieusement à prolonger la période des questions, même si ce n'est que pour une heure. Cela faciliterait le travail de M. l'Orateur; il faudrait le faire, en raison de la crise économique qui sévit dans le pays.

M. l'Orateur: Passons à l'ordre du jour.

• (3.00 p.m.)

ORDRES INSCRITS AU NOM
DU GOUVERNEMENT

L'INDUSTRIE

MAINTIEN DE LA SURTAXE SUR L'IMPORTATION DE
CHEMISES EN ÉTOFFE TISSÉE

[Français]

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre de l'Industrie et du Commerce) propose que cette Chambre, conformément au paragraphe (1c) de l'article 7 du Tarif des douanes, consente à ce que le décret de surtaxe sur des chemises pour hommes et pour garçons, soit le décret en conseil C.P. 1970-959 du 2 juin 1970, pris en vertu du paragraphe (1a) de l'article 7 de ladite loi, reste en vigueur et conserve tout son effet jusqu'au 29 novembre 1971.

—Monsieur le président, lorsque j'ai informé la Chambre, le 2 juin, de la décision prise par le gouvernement d'imposer une surtaxe à certaines importations de chemises en tissu, ou de chemises tissées, offertes à des prix susceptibles de disloquer le marché canadien, j'ai indiqué qu'il s'agissait d'une mesure temporaire, faisant appel aux mécanismes actuellement disponibles, en attendant la mise en œuvre intégrale de la nouvelle politique sur les textiles.